

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

Tous les jours de 2 à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : ANNIVERSAIRE: E. B. — BULLETIN POLITIQUE. — GLANES DE LA SEMAINE. — HENRI V ET LE COMTE DE PARIS, Augustin Rémy. — APOSTOLAT RÉPUBLICAIN, Un passant. — FEUILLETON, LE FEU DE LA SAINT-JEAN. — ÉCOLES MUNICIPALES LAIQUES, Joseph Véry. — UN AN APRÈS, Stéphane l'Aveugle. — RÉSULTAT INATTENDU. — TRIBUNE DU TRAVAIL. — Mlle RICHARD-MEYNIS, Tourville. — VARIÉTÉ. E. B.



Demain 24 août, jour anniversaire de la mort de Monseigneur le Comte de Chambord, une Messe solennelle sera célébrée, à midi, dans l'église Saint-Bonaventure.

Vous êtes instamment prié d'y assister, vous et votre famille.

C'est un devoir pour les Catholiques Royalistes de prier pour le repos de l'âme de notre Roi à jamais regretté; c'est un devoir pour tout Français de venir prier pour le salut de la France.

Anniversaire

Une année s'est écoulée depuis la mort de M. le comte de Chambord, et nul n'a oublié quelle fut alors l'émotion publique, quels douloureux regrets causa sa fin prématurée et quel immense concours d'amis, fidèles au malheur, fit à sa dépouille mortelle de royales funérailles.

Devant cette tombe toutes les hostilités cessèrent, tous les fronts s'inclinèrent : les témoignages d'estime et d'admiration furent unanimes. Ces témoignages et ces éloges, spontanés et sincères, ne furent pas dictés seulement par le respect dû à la mort, ni imposés par l'entraînement de l'émotion publique, car depuis longtemps que les impressions de la première heure se sont effacées, aucune voix ne s'est élevée pour y contredire, et si quelqu'un a pu être tenté de se faire accusateur il a du moins compris que la calomnie ne rencontrerait que l'indifférence du dédain et ne vaudrait à son auteur que le mépris. Tous ceux du reste qui ont quelque ambition de laisser dans l'histoire leur nom et un souvenir, ont senti que mieux valait prendre place parmi les serviteurs et les panégyristes du noble prince que parmi ses ennemis et ses détracteurs.

Quelles étaient donc les vertus de ce prince ? Quel mérite éclatant a fait expirer à ses pieds les passions et les haines qui aujourd'hui sont partout, faisant oublier toute impartialité et toute justice ? Puisque le douloureux anniversaire de sa mort vient réveiller nos regrets et nous invite à rendre à sa mémoire un nouvel hommage, nous voudrions essayer de le dire.

Ame chevaleresque, Henri de France croyait que la loyauté est une vertu, même en politique, et que l'honneur n'autorise pas pour obtenir de problématiques concours à se laisser prêter des idées et des sentiments divers, par chacun de ceux qui lui agréent, sauf au lendemain de la victoire à être accusé par toutes les illusions déçues de fraude et de dissimulation. Il eut jusqu'au scrupule de la délicatesse. Il ignore les réticences, et fit connaître son programme tout entier. Quiconque le suivait savait où il allait, et nul après le succès n'aurait pu reprocher au Roi de faire ce que son silence avait permis de croire qu'il ne ferait pas. Agir ainsi était plus honnête, ce fut en même temps plus habile. Cette attitude du prince fit l'union et la discipline dans les rangs, elle inspira l'amour et le dévouement enthousiaste pour le chef du parti.

L'enceinte étroite d'un parlement, où s'agitent toutes les intrigues des ambitions et des intérêts personnels, est un milieu trop étroit pour les grands caractères et les aspirations généreuses. O'Connell se sentait oppressé, dit-on, sous la voûte du parlement d'Angleterre et retrouvait les grands accents de son éloquence en abordant sur la terre d'Irlande. Pour comprendre quelle fut la politique du parti royaliste et quelle direction ferme et mesurée il reçut de son chef, il faut, laissant de côté cette période de 1871 à 1875, pendant laquelle la forme du gouvernement dépendit de la majorité mobile de l'assemblée nationale, arriver à cette époque récente encore où le parti royaliste résolut de se montrer au grand jour et de s'adresser au pays, en le prenant pour seul juge. La lutte qui s'engageait ainsi semblait présenter d'insurmontables difficultés. On avait à lutter contre le courant populaire qui, renversant toutes les digues, se précipitait vers la république : on devait, tâche plus pénible, combattre l'opposition de prétendus royalistes qui, après avoir organisé la république, allaient répétant que le Roi était impopulaire, son programme impossible et que c'était folie de vouloir, lui vivant, restaurer la monarchie. On passa outre cependant : le parti royaliste sous une impulsion énergique s'organisa partout, partout s'affirma, et remporta des succès imprévus qui étonnèrent ses adversaires. Son activité s'accrut avec le nombre de ses adhérents et son influence devint si grande qu'au moment où il perdit son chef, en qui certains voulaient voir un obstacle, il sembla que plus rien ne pouvait retarder son triomphe désormais prochain. Les faits ont rudement démenti ces prévisions.

Vous ne savez pas ce que je veux, disait Henri IV, mais vous le comprendrez quand vous ne m'aurez plus. Henri V aurait eu le droit de parler comme le Béarnais. Il était l'âme qui faisait vivre son parti, le soufflet qui l'animait, l'intelligence qui le guidait ; depuis qu'il a disparu le silence a

succédé aux luttes et aux revendications. Les royalistes ont après sa mort porté plus que le deuil d'un homme, celui d'une grande politique.

M. le comte de Chambord n'est cependant pas descendu tout entier dans la tombe. Il laisse d'illustres exemples. Il a prouvé qu'il était possible, en se mêlant aux luttes ardentes de la politique, d'obtenir de généreux dévouements et d'imposer à ses adversaires l'estime et le respect. Ses lettres et ses manifestes, écrits d'une main bien française, resteront comme le programme du gouvernement réparateur qui un jour, nous l'espérons, rompant avec les actes et les principes de la Révolution, joignant au respect des vieilles traditions l'intelligence des besoins du présent, relèvera les ruines de la patrie, et fondera sur le droit un durable établissement. E. B.

BULLETIN POLITIQUE

Le Congrès est fini, la session parlementaire est close depuis huit jours, et les diverses compagnies de chemins de fer ont emporté gratuitement nos représentants, chacun où le plaisir, les intérêts, la santé, la famille l'appellent, loin de la grande ville et des soucis. C'est la période des vacances dont nos députés et sénateurs n'étaient pas moins impatients de profiter que les bambins de nos écoles.

Lorsque ces deux mois de repos et de délassement sont le couronnement d'une année laborieusement remplie par des réformes sages et des lois salutaires, on peut sans scrupules regarder en arrière le chemin parcouru et réparer ses forces pour le prochain voyage. Malheureusement on a le droit de l'affirmer sans crainte d'être démenti par personne, ce n'est pas le cas de nos législateurs. Qu'ont-ils fait d'utile cette année, et en quoi les travaux du Parlement auront-ils contribué au progrès, à la prospérité, au bien-être du pays ? Poser la question, c'est la résoudre. On a détruit l'indissolubilité du mariage, revenant ainsi de dix-huit siècles en arrière; on a continué contre Dieu et la religion la guerre impie et injuste dont la République s'est fait le monopole; on a voté une loi municipale, si obscure et compliquée que son application soulève sans cesse des conflits et des difficultés; on a surtout prodigé sans compter les lois ouvrant des crédits extraordinaires ou autorisant les villes à s'imposer ou à gaspiller les finances de la France, ou à déclarer la République immortelle, mais le commerce est aux abois, l'industrie languit et s'étend florissante à l'étranger, l'agriculture est écrasée par la concurrence étrangère, et par les charges toujours nouvelles dont on la grève. Voilà le bilan qui s'impose à notre douloureux étonnement. Je sais que certains hommes traiteront d'esprits chagrins ceux qui apprécient ainsi les choses, disant qu'après tout, les caillies ne sont jamais tombées toutes rôties du ciel, et qu'à toutes les époques, il y a bien eu des crises, des malheurs et des calamités.

C'est possible, et nous n'espérons pas que jamais ici-bas règne un bonheur ou une prospérité sans mélanges, et nous avouons

parfaitement qu'à d'autres périodes de notre histoire, la France a traversé des moments extrêmement critiques et subi de dures épreuves. Mais ce qui ne s'était pas vu encore, c'est cet acharnement d'un peuple à s'attaquer au Souverain Maître de l'univers, c'est cette folie insensée qui a fait déclarer à un parlement qu'il n'avait plus besoin des secours ni des lumières de Celui qui est la sagesse des rois et le conseil des nations, c'est la haine épouvantable de sectaires devenus les chefs de notre pays qui consiste à vouloir émanciper l'homme de la Divinité, comme si nous pouvions exister une seule minute sans l'intervention permanente de la Providence.

C'est cette nouveauté inouïe et monstrueuse d'un gouvernement qui s'insurge contre Dieu, que les siècles antérieurs n'avaient pas connue, que les nations voisines ignorent encore, et qui inspire à l'égard de notre patrie de si justes et légitimes alarmes.

**

A l'extérieur, la guerre avec la Chine dont on parle depuis si longtemps, qui a été si souvent annoncée puis démentie, semble aujourd'hui un fait certain dont il va falloir subir les nécessités quelles qu'elles soient. L'Allemagne paraît nous engager à entrer dans cette voie d'expansion coloniale inaugurée par Ferry, et par l'organe de la *Gazette de Cologne*, nous dit qu'il ne tient qu'à nous de supplanter l'Angleterre comme puissance maritime, et que l'humiliation de la Grande-Bretagne doit remplacer à présent l'humiliation qui était résultée de nos excès de 1870.

Il n'est pas besoin d'être bien profond diplomate pour comprendre que ces conseils cachent une perfidie, et que si le chancelier de fer se réjouit de nous voir prodiguer notre argent et nos troupes dans des entreprises lointaines, c'est parce qu'il reste alors maître de l'Europe où nous serons affaiblis et isolés. Quand nous serons brouillés avec l'Angleterre, et engagés dans des hostilités coûteuses et dangereuses avec le Céleste Empire; fasse le ciel que rien ne menace nos frontières de l'Est, car alors nous pourrions avoir encore de douloureuses surprises. X.

GLANES DE LA SEMAINE

Eglise de Lyon. — Lundi prochain, 25 août, fête de Saint-Louis, roi de France, cette fête, chère à tous les cœurs français, a un double attrait pour nous. Elle sera célébrée dignement dans tout le diocèse, car elle est la fête de notre premier pasteur.

Nous lui adressons nos souhaits les plus ardents en lui renouvelant les sentiments de notre piété filiale. Que nos prières ferventes, à nous tous ses enfants, obtiennent de Dieu que longtemps encore à la tête de ce diocèse, il lui conserve la grandeur et la gloire que lui ont donnés ses illustres prédécesseurs.

La fête du pape. — Le pape a reçu le 17 août, selon l'usage, les félicitations des cardinaux, des évêques, des prélats et des supérieurs des ordres religieux, à l'occasion de la fête de Saint-Joachim, patron de Sa Sainteté. A cette même occasion, le Saint-Père a donné ordre à Mgr Sanminiatielli, son aumônier secret, de fournir cent nouveaux lits complets à un égal nombre de familles pauvres et méritantes de Rome, et portés à domicile.

Anniversaire de la mort du roi. — Nous voyons avec plaisir que le 24 août n'est point oublié et que dans les grandes villes, comme dans les plus petits hameaux, sera célébré un service anniversaire pour notre très regretté roi Henri V.

C'est un pieux devoir auquel ne devaient pas faillir les royalistes.

Dans plusieurs localités le service aura lieu le samedi 23, afin de permettre ce grand appareil funèbre qui rend ces cérémonies si imposantes.

L'église n'admet pas, dans son cérémonial, que la mémoire des hommes puisse avoir la suprématie sur la fête du Seigneur, à moins que le corps ne soit présent, et encore cette tolérance ne dure que le temps même de l'office des morts.

C'est pour cela que dans quelques cités, afin de pouvoir convier à ces prières toute la population royaliste, la messe sera dite le jour même, c'est-à-dire le dimanche 24 août, mais sans aucune cérémonie funèbre.

Offrandes royales. — Mme la comtesse de Chambord a fait remettre 1,000 fr. à chacun des trois évêques dont les diocèses ont été le plus éprouvés par le choléra, NN. SS. l'archevêque d'Aix et les évêques de Marseille et de Fréjus.

En retour de cette offrande, Mme la comtesse demande une messe pour l'âme de son Royal époux.

* M. le comte de Paris a également envoyé de nouveaux secours à Marseille, pour être remis aux passagers qui se rendent en Corse et y subissent une quarantaine.

Le choléra. — Le fléau ne se concentre pas dans une province, comme il l'a fait à son apparition, mais il s'étend un peu partout. Dans maints endroits il y a eu des cas, isolés quelquefois, mais ils peuvent se continuer. A Lyon, quelques personnes sont mortes, et d'autres sont en traitement.

N'oublions pas que c'est Marie qui plusieurs fois nous a délivrés de la peste, demandons-lui de veiller et protéger son royaume de France. Assistons nombreux à la Messe qui se célèbre à cette intention tous les matins à sept heures et demie dans la chapelle de Fourvière.

Bourg. — Mercredi comparait devant le tribunal correctionnel de Bourg le fils de notre honorable confrère et ami, M. Villefranche, directeur du *Journal de l'Ain*.

C'est à la suite d'un duel que M. Villefranche fils, et son adversaire sont poursuivis pour délit de coups et blessures.

Nous ne sommes pas partisans du duel condamné par l'Église, mais nous savons aussi qu'il est des circonstances où l'honneur est engagé, et que peu d'âmes sont assez fortement trempées pour se dégarer de ce vieux levain de paganisme et de barbarie.

Nous ne devrions jamais oublier que la bave ainsi que la boue ne tachent pas : un rayon de soleil et ces maculations séchées retombent en poussière.

Mais pourquoi cette rage du Ministère public à poursuivre, lorsque sur tous les points du pays d'autres faits pareils restent impunis ?

L'on espère punir dans le fils, le courage, la loyauté du journaliste, son père. Voilà le secret.

Services exceptionnels. — C'est un cliché à décret pour conférer l'ordre de la Légion d'honneur à tous les maçons, frères et amis. Nous voyons arriver le moment où ce

bout de ruban ne sera plus l'apanage que des opportunistes caméléons du jour.

Le 7 juillet dernier, un décret élevait à la dignité de commandeur le fameux Renan, officier du 12 juillet 1880. Services rendus : Grand apôtre de la libre-pensée, serviteur dévoué des Loges, contempteur de la divinité.

Ces jours-ci, nous trouvons à l'*Officiel* un décret du 17 courant, qui nomme chevalier un certain Dedieu, services exceptionnels.

Profanes nous ne connaissons pas les secrets des dieux et ce qui se passe dans cert. templ. : mais assurément que la société profitera peu de ces dits services.

Conseil Général. — Décidément nos corps élus, à l'exemple de ces prodiges qui ne possèdent rien, gaspillent à gogo le bien des autres, font preuve d'une incapacité notoire en fait d'administration.

Jugoz-en :

L'État met à la disposition du département une somme de 20.000 fr. environ pour la reconstruction de l'église de Montrotier, détruite par la foudre l'an passé. Le Conseil de fabrique fait le reste.

Les ressources de l'État appartiennent à tous et sortent de la poche des contribuables, retirer une mince portion de ce qu'on a donné est dans la logique des choses.

Que pensez-vous qu'à fait le Conseil général ? Il a refusé cette somme qui profitera à d'autres départements assurément, et dont le nôtre sera privé.

Il s'agissait de la reconstruction d'une église horrible ! accepter de l'argent pour un tel motif ! si c'eût été pour une salle de théâtre, encore, mais pour une maison de prières, jamais !

Le clou des avancés. — La *Justice* publie un manifeste de la ligue révisionniste invitant les électeurs à prendre la revision pour mot d'ordre des prochaines élections. On peut apprécier maintenant l'habileté de M. Ferry qui, se flattant d'avoir, par son initiative enlevé aux radicaux une *plateforme* électorale qu'ils vont, au contraire, adopter avec ardeur. Ce résultat était facile d'ailleurs à prévoir. Le manifeste est évidemment un début. Les discours, les réunions viendront ensuite. Le pays sera de nouveau plongé dans l'agitation.

Excellent moyen d'améliorer la situation politique et financière.

Déficits lycéens. — Un particulier raisonnable dont les revenus s'amoindriraient à vue d'œil s'empresserait de diminuer ses dépenses. Il n'en est pas de même de la République : plus elle s'appauvrit, plus elle augmente ses charges et accroît ses largesses. C'est ainsi qu'elle distribue à pleines mains des bourses dans les Lycées, non pas aux élèves les plus méritants, mais dans un intérêt de parti, aux fils et aux neveux des agents électoraux des candidats ministériels. Grâce à la recommandation d'un sénateur ou d'un député, on obtient aisément une bourse dans un lycée et plus le nombre de ces élèves non payants augmente, plus ces établissements s'appauvrissent. Le nombre des lycées en déficit s'élève aujourd'hui à 59 et l'État devra leur fournir une somme de 664.000 francs, pour les mettre à même de faire honneur à leurs affaires. Cette charge retombe naturellement sur les contribuables.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Bélistand, vicaire à Chazelles-sur-Lyon, a été nommé vicaire à Saint-Etienne-de-Roanne.

M. Chatelet, professeur à Saint-Jodard, a été nommé vicaire à Chazelles-sur-Lyon.

M. Ducreux, ancien professeur, a été nommé vicaire d'Essertine-en-Donzy.

Henri V et le Comte de Paris

Il y a quelques mois, dans ce même journal, un de nos collaborateurs rendait compte de l'ouvrage de M. Henri Arzac : *Goritz, Frohsdorf ou les stations de l'exil*.

A la veille du triste anniversaire que nous allons célébrer demain, à la veille de ce 24 août qui sonne si lugubrement dans le cœur de tous les royalistes, j'ai voulu relire encore cet ouvrage, et visiter, pour ainsi dire, sous la conduite de M. Arzac toutes les stations de l'exil d'Henri V.

Avec cet écrivain si sympathique j'ai revu Goritz et sa belle végétation, la Castagnavizza et son vénéré sanctuaire, le caveau royal où tant de pleurs ont coulé ; j'ai revu Frohsdorf avec toutes les phases de l'exil, avec son grand deuil du 24 août ; j'ai revu, pour ainsi dire, toutes les péripéties de la cruelle maladie du roi, et sa mort, sa mort dont nous voulions encore douter, malgré les dépêches successives qui nous la confirmaient ; j'ai revu surtout cette grande et belle vie qui semblait tant promettre à la France, cette vie si pure, si noble, si digne qu'aucun ennemi n'a eu l'idée de la salir.

J'ai revu tout cela, et j'ai pensé qu'il était, non pas de convenance, mais de devoir, pour chaque Français, de venir prier demain pour ce prince à jamais regretté.

Toute sa vie n'a eu qu'un but : le relèvement de la France. La France a été tout pour lui. Il y a songé depuis sa plus tendre enfance jusqu'au milieu de son agonie, puisque ce nom de France est le dernier qu'il ait prononcé. Si un peuple égaré n'a pas voulu reconnaître toute la loyauté, toute la grandeur, toute la nécessité de cette grande royauté, cette aberration du peuple n'enlève rien au mérite du roi, et Henri V a droit à toute notre reconnaissance, à toutes nos prières.

Venons donc tous demain aux pieds des autels, tous, unis dans une même foi et dans un même regret, prier pour cette grande Victime, prier pour sa Royale épouse, grande âme si rudement éprouvée, prier pour la France.

Priions pour Lui qui n'est plus, priions pour la royauté qui est toujours.

Priions pour Henri V, priions pour le comte de Paris.

M. le comte de Paris n'a pas oublié cette entrevue si pleine d'émotions de Frohsdorf, où dans les bras du comte de Chambord, il ne pouvait retenir ses larmes, et demain, avec nous, il priera pour son royal cousin, à l'une des messes qu'il fait dire pour lui. Il s'oubliera devant l'image du passé, mais nous ne l'oublions pas, car lui aussi travaille pour la France, et M. Bocher, son conseiller intime, l'a dit en son nom, au milieu du Congrès, lui aussi aspire à la couronne de France et la revendique comme son droit.

C'est même une chose que l'on n'a pas assez remarquée au Congrès, je dirai plus, c'est l'événement capital du Congrès que cette déclaration de M. Bocher.

Des exaltés républicains venaient de déclarer qu'on exilerait les princes immédiatement s'ils

faisaient le moins du monde acte de prétendants. M. Bocher qui ne dit rien que sous la dictée du comte de Paris, monte alors à la tribune, et dans un langage aussi simple que noble, expose nettement l'intention déterminée de la royauté de reprendre le trône. Il affirme que cette royauté reviendra un jour, et que le comte de Paris prétend gouverner un jour.

Nous citons ici la déclaration de M. Bocher, parce qu'elle est, pour ainsi dire, officielle, et par conséquent absolument faite pour ranimer le courage de quelques éternels découragés.

Cette fois, en effet, le comte de Paris, non content d'agir par son entourage, a voulu se montrer publiquement, et il l'a fait au moment où la République s'enfonçait dans la sottise et l'ignominie plus que jamais, comme s'il voulait montrer le salut près du précipice.

Priions donc demain, pour ce prince, afin qu'il arrive enfin à remplacer le roi que nous avons perdu et à sauver la France du cataclysme.

AUGUSTIN RÉMY.

Apostolat Républicain

Toutes les grandes villes possèdent des musées et des bibliothèques : placés sous la direction intelligente d'un personnel nombreux, ces fondations permettent à chacun de s'instruire selon ses besoins ou ses convenances. Il y a pourtant des gens qui les trouvent insuffisantes, et si vous passez par la place Perrache, vous y verrez un *grand musée républicain*.

Qu'est-ce donc qu'un grand musée républicain ? A en juger par celui de Perrache, c'est un musée pornographique et politique.

D'un côté, vous apercevez une douzaine de tableaux de batailles qui ne dépareraient pas les murs d'une écurie de porcs, quelques figurines de cire représentant des suppliciés, et tout auprès des bustes de Thiers et de Gambetta. On croirait qu'on a placé là ces personnages pour qu'ils encouragent les bourreaux. Quoi qu'il en soit, voilà pour la politique.

En face, ce sont encore des figurines de cire, celles-là représentant différentes sortes d'accouchements et différentes sortes de maladies honteuses. Il y a même un petit coin retiré pour les pornographes spécialistes. Voilà pour le côté anatomique.

C'est tout ce qu'a pu trouver pour l'instruction populaire un collectionneur animé du zèle républicain.

L'on espère mieux rencontrer en entrant. Pourquoi, par exemple, n'y verrait-on pas, *section des suppliciés*, la fusillade des Lyonnais en 1793 ou les mariages républicains de Carrier de Nantes ; *section des reliques*, les sabots de Marat ou la barbe de Delescluze ; *section pornographique*, le buste de Léo Taxil.

Ces réserves faites nous trouvons le musée très républicain, on y respire la pure morale de la franc-maçonnerie : *Corrompre pour asservir, corrompre sous couleur d'enseigner*.

Le musée est ouvert à peu près toute la journée et à tout venant. La jeune fille y viendra rafraîchir son imagination, le jeune homme compléter son instruction sur les fonctions naturelles de l'organisme.

En revanche l'on n'y verra point le garde-urbain, il serait pourtant utile à la porte de ce cabanon pour en interdire l'accès, au nom de

Le Feu de la Saint-Jean

Les feux étaient allumés sur toutes les hauteurs. La nuit était claire et douce : les étoiles brillaient d'un vif éclat. Jamais la fête du Précurseur n'avait été célébrée avec plus d'entrain sur les côtes bretonnes.

Au sommet de la colline de Kermelet, près de Concarneau, brûlait un feu de sapins et d'ajoncs desséchés. Les flammes éclairaient les tourelles et les sculptures du château à demi caché par les grands hêtres. Un groupe nombreux de paysans, vieux et jeunes, hommes et femmes, se donnaient la main, tournaient en chantant autour du brasier. Vers dix heures, un silence respectueux se fit tout à coup. Un homme jeune encore parut au détour du sentier qui condui-

* Cette variété, publiée pour la première fois dans l'*Angou* du 26 juin 1884, par M. Ch. Saint-Martin, peut être reproduite par tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres dont l'auteur est membre depuis un mois.

sait à Kermelet, donnant le bras à une charmante jeune femme, d'une tournure élégante et distinguée, et tenant de la main droite un enfant, pâle et chétif, qui paraissait avoir sept ou huit ans.

Les Bretons ôtaient leurs grands chapeaux ornés de rubans. Le respect du maître et de la femme règne encore en Bretagne. Un vieux, à longs cheveux, s'approcha du jeune homme :

— Bonsoir, Monsieur le comte, dit-il.

— Bonsoir, mon brave Le Tallec, répondit le jeune homme en tendant la main à son fermier. Ma femme a désiré fêter avec vous la Saint-Jean, et saluer le feu. Yvon aussi a voulu nous suivre, et bien qu'il fût tard je n'ai pu résister. Vous savez, mes amis, que ce que femme veut...

— Dieu le veut ! dirent les paysans.

— Vous ne le regretterez pas, mon cher Yves, dit la jeune femme en souriant. Les feux de la Saint-Jean portent bonheur. Dansez encore, mes amis, mais d'abord activons le feu et priions le bon saint.

Les enfants coururent chercher de nouvelles branches de sapin qu'ils jetèrent dans le brasier. Le petit Yvon lui-même prit part au travail. Bientôt le feu devint éclatant. Les gerbes de flammes s'élevaient jusqu'aux branches des hêtres qui entouraient la clairière. Les enfants battirent des mains.

— Bravo ! criaient-ils. Vive la Saint-Jean !

— On n'a jamais vu pareil feu à Kermelet, dit le vieux Le Tallec.

— Et peut-être n'en verra-t-on jamais d'autre, s'éprit tristement le jeune homme, dont la physionomie vivement éclairée par le foyer, indiquait une profonde préoccupation.

Au même instant, les paysans tiraient leurs chapelets, et les égrenaient en tournant lentement, selon l'usage, autour du feu. Puis, un grand chaudron fut apporté sur lequel on tendit une corde que les enfants firent vibrer. Les sons de l'étrange instrument perçaient les taillis et se faisaient entendre au loin. Le petit Yvon écoutait, ravi. Il se jeta tout à coup dans les bras de sa mère.

— Que c'est beau, maman, dit-il, de sa douce voix. Nous reviendrons l'an prochain, vous me le promettez ?

Mme de Kermelet mit vivement la main sur les lèvres de l'enfant. Il était trop tard, M. de Kermelet avait entendu. Il attira son fils et l'embrassa silencieusement.

— Vous pleurez, papa ? demanda l'enfant en essayant de sa petite main les yeux de son père.

— Non, mon enfant. Ce n'est rien. Ecoute plutôt tes amis. Ils vont chanter.

Les paysans, en effet, s'étaient groupés devant leurs maîtres et commençaient une de ces chansons bretonnes, à refrains répétés, si graves et si pénétrantes en leur mode mineur. Le petit Yvon, sans plus penser au chagrin secret de son père, joignit sa voix à celle des fermiers. Puis, la ronde commença,

vive et folle. Mais la nuit s'écoulait, et Mme de Kermelet craignait pour la santé de son fils. Elle pria son mari de se retirer.

— Volontiers, dit celui-ci ; cette fête que j'ai tant aimée, me déchire aujourd'hui le cœur.

Il s'approcha des danseurs, qui s'arrêtaient :

— Au revoir, mes amis, leur dit-il. Je vous souhaite à tous les bonnes récoltes et la santé. Si nous ne nous reverrons pas, pensez à nous...

Mme de Kermelet s'avança à son tour :

— Vous penserez à mon petit Yvon, dit-elle ; il vous aimait tant !

Les paysans, interdits, ne comprenant rien au singulier langage de leurs maîtres, serrèrent tous en silence la main de M. de Kermelet, embrassèrent son fils, et reprirent leurs danses et leurs chants, tandis que le gracieux groupe se perdait lentement dans les profondeurs du bois.

Arrivé devant le château, M. de Kermelet s'arrêta et jeta un long regard sur les murs et sur le parc.

— Hélas ! dit-il, demain il faudra partir et quitter cette vieille demeure. Mon cœur saigne à cette pensée. Nous ne reverrons plus les feux de la Saint-Jean.

— Pourquoi partir, papa ? demanda l'enfant.

(La suite au prochain numéro.)

la morale publique, aux trop jeunes imberbes et aux fillettes.

Gageons qu'il ne sera point tenu compte de nos scrupules. Perraudin et la police ont bien d'autres soucis. Et puis, l'industriel-directeur du musée se dit républicain; or chacun sait que les républicains sont au-dessus de la loi, surtout au-dessus de la morale à l'usage des cléricaux.

Le pouvoir interdira les processions, mais il permettra les exhibitions pornographiques, c'est l'apostolat républicain. UN PASSANT.

Écoles Municipales Laïques

DISTRIBUTIONS DE PRIX

LAKANAL

Vous avez été comme moi, ami lecteur, élève couronné dans les distributions de prix, puis, un beau jour, vous vous êtes réveillé jeune homme. Vos vingt ans avaient sonné et le monde s'ouvrait devant vous. Vous redire vos rêves d'or, vos espérances, si belles et si tôt déçues, n'est pas mon dessein. Mieux qu'aucune parole humaine, vos souvenirs chantent ou pleurent dans votre âme ce passé, triste ou joyeux, qui ne reviendra plus.

Mais, entre les mille ennuis de votre nouvelle vie, rappelez-vous ce que vous éprouviez en assistant, pour autrui, aux distributions solennellement ennuyeuses des prix. Vos bâillements, mal contenus, à l'audition de ces discours académiques si bien pomponnés, fardés, scrupuleusement taillés et ordonnés à l'image du discours de Cicéron pour son ami Archias. Il vous semblait que, revenu en troisième, vous écoutiez l'insipide lecture d'une composition couronnée aux concours généraux.

Eh bien! ce malheur était nôtre il n'y a pas longtemps. Lyon distribuait, sous la présidence de M. Gailleton, des prix aux élèves des écoles municipales. La Martinière était fleurie, comme le quai Saint-Antoine à l'approche de la Saint-Jean, et nous, perdu dans un fouillis de toilettes et blanches et bleues et roses, contemptions, les yeux demi-fermés, la face largement épanouie de nos bons conseillers municipaux et surtout la bosse élégante de l'honorable Chapitet. Un à un les livres empilés passèrent aux mains des élèves, les discours se turent et joyeux nous songeâmes à aller dehors librement respirer. Mais, une douce voix disait derrière nous, « maman, c'est M. Véry, je veux lui montrer mes beaux prix. »

Jamais mère ne résista aux caprices de sa fille et, en vertu de ce principe, M. Véry fut arrêté au passage.

Grands yeux, bleus comme la pervenche, front modeste, lèvres souriantes, telle était cette belle jeune fille de douze à treize ans. Elle me tendit, avec grâce, des livres dorés, noués d'une faveur rose.

Un titre m'éblouit : « Grands hommes de la Révolution, » puis, en sous titre, LAKANAL. Et je lus, sur une petite feuille fixée au livre, 2^e prix d'Instruction morale et civique.

Prétez-moi, dis-je, mademoiselle, ce livre bleu. Malgré sa belle couverture et ces belles palmes dorées, il contient le poison qui tue l'âme et enlève aux jeunes filles la sainte pudeur que Dieu leur a donnée.

Le livre me fut remis, avec promesse de ma part de le rendre et d'en dire toute ma pensée.

Il est précédé d'une préface de M. Paul Bert, adressée à M. Paul Le Gendre qui est l'auteur du livre.

Pour savoir ce qu'était Lakanal nous nous bornerons à puiser dans son panégyrique; nous jugerons le héros par l'œuvre même consacrée à sa louange :

Lakanal naquit le 14 juillet 1762, dans le petit village de Serres. Il fut élevé par son oncle, curé du village, Bernard Font qui fut plus tard évêque constitutionnel de Pamiers. Ses études se terminèrent chez les Pères de la doctrine chrétienne. Il y devint maître. On ignore l'année où il fut reçu prêtre, mais on ne peut douter qu'il l'ait été. Cette note, écrite sur son calepin à la date du 20 brumaire, an II, en fait foi :

« C'est comme plébéien, député du peuple, et non comme prêtre (je ne l'étais plus), que j'ai été appelé à l'Assemblée nationale et il ne me souvient plus d'avoir un autre caractère que celui de député du peuple. »

Il fut élu à la Convention par les électeurs de l'Ariège en 1792. Il y vota la mort du Roi, et posant la main sur son cœur il s'exprima ainsi : « Un vrai républicain parle peu; les motifs de ma décision sont là : Je vote pour la mort. »

M. Paul Le Gendre trouve ce vote tout simplement héroïque !!!

Mais ici l'historien embouche la trompette

épique. Lakanal entre au Comité d'Instruction publique, et M. Le Gendre s'écrie : « Examinons chronologiquement les étapes de cette pacifique campagne, aussi glorieuse que celle de Bonaparte en Italie. » Voyons-la à notre tour.

16 juin 1793, 1^{re} victoire. Lakanal sauve le Jardin des Plantes, fondé par Louis XIII. La Commune de Paris voulait y faire planter des pommes de terre et des choux. Somme toute, il n'y a pas grand mérite à être moins bête que les planteurs de choux de la Commune de Paris.

2^e Victoire. L'enseignement primaire. M. Paul Le Gendre cite ce décret du Concile de Trente de 1546 qui ordonne « qu'auprès de chaque église il y aurait au moins un maître qui enseignât gratuitement la grammaire aux enfants pauvres, pour les mettre en état de passer à l'étude des Saintes Lettres, si Dieu les y appelle. » Ce texte embarrasse bien un peu notre historien. Il est évident que, dans la France monarchique, chaque commune avait plus souvent deux églises qu'une, et, par conséquent, une ou deux écoles. Or admettre ces chiffres, absolument certains, et dire qu'il n'y avait pas d'Instruction publique, c'est une conclusion digne d'un insensé.

C'est pourtant celle qui a toutes les sympathies de M. Le Gendre. Mais, manquant totalement de preuves pour étayer son assertion, il en est réduit à dire que ces écoles « n'étaient qu'un auxiliaire pour le maintien de la religion dominante, le maître d'école ne pouvant être qu'une sorte de domestique du curé. » Et ainsi la réforme de l'enseignement commencera par sa destruction. L'enseignement primaire existait; libre car il était donné en dehors de l'État; gratuit car il n'y avait pas de budget pour l'Instruction publique; mais il fallait le détruire car il n'était pas laïque. Là se borne la gloire de Lakanal. Savez-vous, lecteurs combien cette gloire nous coûte, lisez bien, c'est pour Lyon seulement 2,219,160 fr. 50.

Lakanal resta à l'écart pendant l'Empire. La Restauration exila le régicide. En 1834, il put rentrer en France. Il avait eu d'un premier mariage une fille qui était restée en Amérique. Veuf il se remaria à 77 ans « sans hésitation », nous dit son biographe et « eut un fils ». Il mourut le 14 février 1845. M. Jules Ferry en 1882, fit donner une pension à sa veuve qui mourut, je crois, en 1883.

Cette vie édifiante commencée par l'apostasie, et qui se continue par le régicide et se termine par un crime, car c'en est un que d'unir une jeune femme à un vieillard, voilà ce que la municipalité ose donner en récompense à une jeune fille de 12 ans! Nous demandons à toutes les voix indépendantes une protestation indignée contre cette scandaleuse perfidie. De quel droit mettez-vous dans la main de nos enfants confiants un mauvais livre? De quel droit employez-vous notre argent à acheter l'œuvre qui pervertira à jamais nos fils ou nos filles? Conseillers municipaux, membres des Commissions scolaires, et vous Monsieur le maire, vous acceptez une responsabilité qui un jour pèsera lourdement sur vous. Rappelez-vous que la vie n'est qu'une ombre qui passe. Demain, peut-être, la coupe se brisera avant de toucher vos lèvres et vous aurez à rendre compte de vos jours à Celui qui est patient car il est éternel. JOSEPH VÉRY.

Un An après

Oublions un instant ce Congrès fantastique, Ses agitations et ses écroulements; La France de l'honneur, la France monarchique Au tombeau de Bourbon appelle ses enfants.

Qui pourrait oublier cette date funèbre, Les sanglots de Frohsdorf parvenus jusqu'à nous? La France catholique en larmes la célèbre. Nous irons en grand nombre au triste rendez-vous :

A l'aube de demain, dans chaque sanctuaire, Fidèles et pasteurs, athlètes de la foi, Se souviendront, émus, que c'est l'anniversaire, De ce jour qui nous prit Dieu-donné notre Roi.

Le peuple, le vrai peuple, à l'âme si loyale, A nous viendra s'unir, partager nos regrets, Et le proselit qui dort sous sa pierre tombale, Réveillé par nos voix, bénira ses sujets.

Allez, voix de la France, autrefois si prospère, Parler de nos douleurs aux mânes des Bourbons : Dites-leur que le peuple, étreint par la misère, En secret les regrette, et que nous espérons.

Oh oui! nous espérons mettre un terme à l'orgie Dont nous payons la carte au prix de nos sueurs. Nous en avons assez d'une démagogie Dont le règne révolte et dégoûte les cœurs.

Assez des attentats d'un odieux régime Qui fait la France esclave et mutilé les croix. Nous voulons notre Roi, notre Roi légitime, Nos vieilles libertés, nos franchises, nos droits.

Nous demandons ce Roi dont le patriotisme, Ouvrit son cœur, sa bourse aux heures du fléau;

Place à la monarchie, assez d'opportunisme, La France se réveille, arrache son bandeau.

Nous aurons notre Roi si nos voix suppliantes Parviennent à fléchir le bras de l'Éternel; Royalistes, demain, faites-les plus qu'ardentes. Nous avons notre HENRI pour les porter au ciel.

Cinquante ans, il pleura sur les maux de la France, Glorieuse et prospère aux mains de ses aïeux. Que son cher souvenir reste notre espérance, Pour plaider notre cause, il règne dans les cieux.

Son trône est d'un granit que les fureurs humaines Ne peuvent ébranler, son sceptre est dans ses mains; C'est un roi tout puissant; il peut briser nos chaînes, Relever la patrie et changer ses destins.

Allons donc à ce Roi, que sa voix paternelle, En mourant nous légua, qu'il pressa sur son cœur. Dieu-donné, satisfait de sa gloire éternelle, Protégera la France et l'Élu du Seigneur.

STÉPHANE L'AVEUGLE.

Résultat inattendu

Nous trouvons dans la *Correspondance Nationale*, au sujet de cette comédie appelée *Congrès*, les réflexions suivantes :

« Si le Congrès n'a réussi qu'à mettre en lumière la médiocrité et même le ridicule des complices opportunistes, il a, en revanche, rendu grand service aux monarchistes; car il leur a donné l'occasion de dissiper une équivoque qui pouvait, en se prolongeant, devenir féconde en malentendus.

« La question du drapeau était devenue, depuis quelques années, une question irritante et presque aiguë. Les adversaires de la Monarchie s'en étaient emparé pour l'envenimer, et à force d'habileté ou plutôt de perfidie, ils en étaient arrivés, grâce à elle, à réveiller quelques-unes des passions qui ont si fort agité l'âme des générations précédentes, et à représenter une restauration comme la résurrection d'un régime politique et social avec lequel la France a divorcé sans retour. Des imprudences de langage, des exagérations d'attitude et de doctrine les avaient merveilleusement servis dans leur « propagande par le mensonge ». Un incident, survenu pendant les discussions du Congrès, est venu déjouer les calculs des amis réunis de M. Ferry et du prince Jérôme. L'explication a été donnée avec éclat par un des plus dévoués serviteurs de M. le Comte de Chambord, par un légitimiste de vieille roche, aussi fidèle que brave, M. de Lareinty. A cette sommation ou plutôt de cette malice de M. Pelletan : « Osez donc dire quel est votre drapeau », il a répondu, aux applaudissements unanimes de la droite : « C'est le drapeau de la France, le drapeau tricolore ».

« Les paroles de M. de Lareinty n'ont rien appris à ceux qui ont, avec quelque bonne foi, la moindre notion de l'état des partis en France; elles n'en percent pas moins à jour une des manœuvres préférées des radicaux de toute nuance, avérés ou honteux. Il fallait même que la manœuvre eût du succès pour que des républicains, qui se donnent pour des hommes sincères et modérés, aient cru de bonne guerre de se livrer, depuis un an, à une foule d'insinuations sur les véritables tendances du parti dont M. le Comte de Paris est le chef, et faussé les choses jusqu'à élever des doutes hypocrites sur la couleur de son drapeau. Ce n'est pas qu'ils ne sachent très bien que M. le Comte de Paris, sans être le moins du monde révolutionnaire, est un prince hautement et sagement libéral, nourri des idées de son temps, et jaloux d'en assurer la réalisation dans tout ce qu'elles ont de légitime et de pratique; mais ils avaient intérêt, pour assurer la popularité de la République, à la montrer au pays, toujours effrayé des retours en arrière, comme l'unique sauve-garde de cet ensemble d'institutions et de principes dont le drapeau tricolore est le symbole.

« Après l'incident du Congrès, si heureusement complété par la déclaration de M. Boucher, il n'y a plus pris à l'équivoque. Ceux qui parleront encore du drapeau blanc, d'ancien régime, de gouvernement des nobles et des curés, ne seront plus que de mauvais plaisants ou de vulgaires imposteurs. Personne, désormais, ne peut plus croire de bonne foi que la France moderne ait rien à craindre du rétablissement de la Monarchie, parce que personne ne peut plus croire de bonne foi que la Monarchie ne soit pas moderne comme elle.

« Réjouissons-nous de ce que ce Congrès, si inutile et si ennuyeux, ait au moins servi à donner au parti monarchique le moyen de s'affirmer avec netteté devant le pays, et de tracer en quelques mots tout un programme de gouvernement. M. Ferry ne comptait pas sur ce résultat de « la politique des résultats ».

C'est, jusqu'ici, le plus clair et le plus heureux qu'ait produit son équipée révisionniste. »

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure. Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

Une bonne fille à gage, place Saint-Clair, au deuxième.

Une apprentie couturière chez M^{me} Baudy, rue Boileau, 88.

Une ouvrière dévideuse à gage et une apprentie, place Saint-Clair, 7, au troisième.

Une apprentie liseuse, de 13 à 15 ans, nourrie, couchée et rétribuée. (357)

DEMANDE DE PLACES

Un professeur breveté, ayant fait des études secondaires complètes, désire des répétitions ou un préceptorat dans une famille française ou étrangère. Bonnes références. (541)

Un jeune homme de 23 ans, ayant d'excellentes références, connaissant le service de cocher et de valet de chambre, pouvant au besoin faire un jardin potager, demande une place. (354)

Un homme sérieux, 40 ans, père de famille, bon comptable, demande une place; prendrait des comptabilités ambulantes, ou des écritures à faire chez lui ou à domicile. Bonnes références. (444)

Plusieurs jeunes gens sortant du service demandent des places dans le commerce ou dans maisons bourgeoises.

Une institutrice, ayant de bonnes références, demande une place dans une famille pour enseigner le français et l'allemand, ou une place de dame de compagnie. (355)

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN D'ANCEZUNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRESTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

La Grande Maison de Deuil

Sablier

actuellement, rue de la République, 17, en face de la Banque de France, a reçu tous ses assortiments de printemps en Tissus légers, Costumes, Lingerie, Modes, Fantaisies, Confections, etc.

Guérison radicale des HERNIES

hommes, femmes et enfants. — Paiement après guérison. — THERON et C^{ie}, 28, rue Confort, au 2^e.

Tous les jours de 1 h. à 4 h. Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'École laïque obligatoire, 2^{me} édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bizsonnes, 2^{me} édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c. *L'alphabet politique*, brochure 0,50 c.

Mlle Richard-Meynis

Notre délicat critique et ami Evidencé appréciait, il y a huit jours, et louait ici même avec justice l'œuvre poétique de Mlle Richard-Meynis. Nous ne reviennent pas sur son jugement si complet; notre rôle, plus modeste, se bornera à transcrire quelques beaux vers, choisis entre mille autres, qui feront désirer à nos lecteurs, nous l'espérons du moins, de faire connaissance plus intime avec ces pages gracieuses, dérivées au souffle d'une pleine espérance, d'amour, de courage et de foi.

Ce petit recueil s'ouvre, par un drame religieux en 3 actes. SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Une reine et une mère tient entre ses bras son fils mourant. Des bruits mystérieux annoncent qu'un homme venu d'Occident a la puissance d'un Dieu. Il commande aux morts comme aux vivants, tous obéissent. Seuls les Brahmes le persécutent. La reine vient demander à son époux qu'on lui amène Xavier. Le chef des Brahmes irrité de cette nouvelle, menace le roi et la reine de la colère des dieux, qui se manifesteront par la mort de leur enfant. Le drame est tout entier dans cette lutte entre l'amour d'un fils qui se meurt et la crainte des dieux.

Au troisième acte se trouve cette scène si dramatique. Le jeune prince râle, et d'un côté s'avancent les Brahmes portant un breuveau mystérieux, de l'autre saint François une croix à la main, alors le Brahmane apercevant le saint s'écrie :

Roi, des bontés du ciel vous vous rendez indigne De votre apostasie il nous manquait ce signe. (Il brise la coupe avec fureur).

UNE SERVANTE

Il ne respire plus.

LE BRAHMANE (montrant saint-François).

Par quel supplice affreux devra-t-il expier.

LE ROI (s'approchant de l'enfant)

Dieux cruels, plus d'espoir!

LE BRAHMANE

Croirez-vous ma parole? Et l'accepterez-vous désormais sans contrôle? J'aurais pu le sauver, maintenant c'est trop tard.

Tu peux, vil étranger, nous déployer ton art; Si cet enfant guérit, à ton Dieu je vais croir.

SAINT FRANÇOIS (priant)

O Jésus, mon Sauveur, montrez-leur votre gloire! Dieu commande à la mort; prince, rassurez-vous.

(Élevant le crucifix)

Mais aux pieds de mon Dieu fléchissez les genoux.

(Mettant le crucifix sur l'enfant)

Mon enfant, lève-toi, Jésus-Christ te l'ordonne!

LA REINE

Est-ce un songe? est-ce vrai? ma raison m'abandonne.

L'ENFANT

Ma mère, êtes-vous là? je ne vous voyais pas, Je voyais un enfant qui me tendait les bras, Mais je ne pouvais pas en approcher, ma mère. Conduisez moi vers lui, etc.

Il y a dans ces vers un trait inspiré, et c'est celui qui commence la réponse de l'enfant: « Ma mère, êtes-vous là? » Quel naïf et vrai cri du cœur!

Mais il faut nous borner, et malgré notre désir, nous ne pouvons que citer la pastorale de Germaine Cousin où se trouvent des vers où respire la fraîche senteur des prés au matin.

Exprimons donc en finissant nos remerciements bien sincères à l'homme de bien qui a eu l'heureuse idée de nous faire connaître les beaux vers de Mlle Richard-Meynis.

TOURVIEILLE.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront des brochures dans nos bureaux au prix de 1 fr. 50 cent.

VARIÉTÉS

Ancienne Église paroissiale et Commanderie de Saint-Georges, à Lyon.

Le roi Childébert ayant rapporté d'Espagne, en 547, des reliques de sainte Eulalie les donna à l'évêque de Lyon, saint Sacerdos. Celui-ci fit construire trois ans après un monastère de religieuses et une petite église qu'il dédia à sainte Eulalie et dans laquelle il déposa les reliques de l'illustre martyre. Cette église d'ailleurs devait servir aux besoins spirituels de la population qui s'était agglomérée depuis quelque temps au pied de la montagne de Fourvière. Le saint évêque en fit aussi le baptistère des filles, tandis que l'église de Saint-Paul était celui des garçons; car à l'époque dont nous parlons le baptême se don-

nait par immersion, et bien souvent à des sujets adultes.

Les reliques de sainte Eulalie attiraient de fort loin à Lyon de nombreux pèlerins. L'église et le monastère qui portaient son nom ayant été détruits vers l'an 732 par les Sarrasins, l'évêque Leydrade, vers le commencement du neuvième siècle fit élever sur le même emplacement une autre église destinée à servir de paroisse, qu'il dédia à saint Georges, martyr. Voici ce que Leydrade écrivait à Charlemagne à ce sujet :

« J'ai restauré d'autres églises, dont une en l'honneur de sainte Eulalie. Il y a eu là un monastère de filles. J'ai consacré l'église à saint Georges. De nouveau, je l'ai couverte, et en ai relevé en partie les décombrés, depuis les fondements. »

L'évêque Leydrade établit pour desservir cette église, un chapitre composé de chanoines, dont le chef avait le titre d'abbé. Modoin, qui paraît en avoir été le premier abbé, fut nommé évêque d'Autun, l'an 815, peu d'années après la reconstruction de cette église.

Dans la suite ce chapitre fut supprimé et l'église fut réunie à une Commanderie de l'ordre de Malte qui en était voisine, et ne cessa pas néanmoins d'être église paroissiale. Le commandeur Humbert de Beauvoir y fit faire de très grandes réparations en 1492, ses armes écartelées d'or et d'azur y paraissaient en plusieurs endroits. Les voûtes basses de cette église démolies. Au commencement de l'année 1869, accusaient l'architecture de cette époque et reposaient sur des piliers qui semblaient appartenir à une époque plus ancienne.

1 Clerjon, Histoire de Lyon, t. I, p. 180.

2 « In eadem civitate alias restauravi ecclesias: unam quidem in honorem sancte Eulalie, ubi fuit monasterium puellarum, in honorem sancti Georgii, quam de novo aperui, et ex parte macerias ejus a fundamentis erexi. » Paradin, Mémoire de l'histoire de Lyon, p. 100.

3 « Il faut remarquer, dit le P. Colonia, Histoire littéraire de la ville de Lyon, qu'il y a une différence essentielle entre les abbés réguliers et monastères, tels qu'étaient ceux d'Ainay, de l'Île-Barbe et de Savigny; et les abbés canoniques, tels que furent ceux de Saint-Nizier, de Saint-Just, de Saint-Paul et de Saint-Georges). Ces derniers avec leurs clercs, ne furent jamais ni moines ni religieux, ni même clercs réguliers; puisque tous leurs engagements se réduisaient à promettre de vivre en commun selon les canons. Il en était de même de notre église métropolitaine. »

4 C'est lui qui administra l'église de Lyon après la déposition d'Agobard, en 835, et mourut en 840. Poulain de Lumina, Histoire de l'Église de Lyon, p. 149; Périceud, Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, année 840.

5 Saint-Aubin, Histoire de Lyon, p. 270; Cochard, Guide du Voyageur à Lyon, p. 139.

On honorait autrefois dans cette église plusieurs précieuses reliques dont quelques-unes ont disparu à l'époque de la Révolution: fragments de la vraie Croix, portion du chef de saint Jean-Baptiste, ossements de saint Georges, de saint Ennemond, de saint Placide, de ses compagnons martyrs et de saint Roch, etc.

La famille de Langes, connue surtout par Nicolas II de Langes, avait dans cette église une chapelle de son nom qui lui servait de sépulture. Barnabé de Langes, écuyer, seigneur de Langes et de Laval, en Nivernais et en Lyonnais, mort le 24 janvier 1488, y fut inhumé ainsi que sa femme Elisabeth d'Amanzé, qui mourut le 3 avril 1496. Les armes de Langes étaient gravées sur leur tombeau. Celles d'Amanzé étaient représentées sur une vitre, du côté du soleil levant, derrière l'autel et tableau de la susdite chapelle.

Au même lieu reposait Nicolas Ier de Langes, conseiller au Parlement de Dombes, et juge-conservateur des foires de Lyon, mort en novembre 1525, à l'âge de 37 ans, et sa femme Françoise de Bellière, décédée le 3 septembre 1558, à l'âge de 48 ans. Les armes de Langes et de Bellière étaient également gravées dans ladite chapelle.

Nicolas II de Langes, fils de Nicolas Ier, seigneur de Laval et de Dommartin en Lyonnais, président au Parlement de Dombes et au siège présidial de Lyon, mort le 6 avril 1606, fut aussi inhumé dans la même chapelle après de sa femme Louise Grolier, décédée le 15 août 1599.

E. R.

(A suivre.)

1 Saint-Aubin, Histoire ecclésiastique de Lyon, p. 75; Ozanam, Mémoire statistique sur l'établissement du christianisme à Lyon, p. 275.

2 Le Laboureur, Mœurs de l'Île-Barbe, t. II, p. 205.

3 Auteur de plusieurs ouvrages, Mécène des gens de lettres de son temps qu'il accueillait dans sa maison de Fourvière, connue sous le nom de l'Angélique ou il avait rassemblé un grand nombre d'antiquités. Il était né en 1525, dans le château baronial de Saint-Parize-le-Chastel, et était neveu de Claude de Bellière; il avait épousé en premières noces Louise de Vinols, et en secondes Louise Grolier; il eut de ce dernier mariage Louise de Langes qui fut mariée à Balthazard de Villars. Ceux-ci avaient fondé l'ancien couvent des religieuses de Sainte-Claire près d'Ainay, et furent inhumés dans leur église, Perneti, Recherches sur les Lyonnais dignes de mémoire, t. I, pp. 408 et suivantes.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMUNALE ET ADMINISTRATIVE, DÉPARTEMENT, RUE GENTIL, 4.

On trouve dans nos Bureaux:

Les Chants Royalistes

La IIIe série du Recueil de Chants Royalistes, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les IIe et IIIe séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les Ie IIe et IIIe séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par Louis d'ESTAMPES et Claudio JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Étude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixée sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

CARROSSERIE

1re MAISON DE CONFIANCE A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Foithin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE LYON

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Le 1er Septembre 1884.

Entrepris sur l'initiative et la haute recommandation de Son Eminence.

DÉPART DE LYON PERRACHE

Lundi 1er septembre.
1er Train (guidon blanc décoré de la croix (1): 8 h. 40 m. du matin. — Par la rive gauche du Rhône. — Arrêt à Vienne, à 9 h. 02 m.
2e Train (guidon jaune): 8 h. 50 m. du matin. — Par la rive gauche du Rhône. — Arrêt à Vienne, à 9 h. 42 m.
3e Train (guidon bleu): 9 h. 40 m. du matin. — Par la rive droite du Rhône. — Arrêt à Givors-Canal, à 9 h. 48 m.; à Condrieu, à 10 h. 34 m.; et à Chavanay, à 10 h. 47 m.

DÉPART DE LOURDES

Vendredi, 5 septembre entre 10 h. du m. et 1 heure du soir.

ARRIVÉE A LYON PERRACHE

Samedi 6 septembre.

1er Train: 3 heures 40 m. du soir.

2e Train: 8 heures du soir.

3e Train: 8 heures 05 m. du soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR: Premières, 90 fr.; Secondes, 65 fr.; Troisièmes, 53 fr.

OBSERVATIONS

1° Chaque pèlerin devra prendre le train et le compartiment désignés par son billet. En conséquence les personnes qui voudront être ensemble auront soin de demander les numéros du même compartiment.

2° Les malades, payants ou gratuits, ne seront admis que sur un certificat de médecin et d'après l'avis du Comité. Pour obtenir la gratuité il faudra, de plus, présenter une recommandation de M. le Curé de sa paroisse. Indiquer dans la demande si le malade doit être assis, mi-couché ou couché.

3° Les pèlerins qui prendront les trains dans le parcours seront obligés d'en donner connaissance en se faisant inscrire.

4° Les inscriptions sont reçues, dès maintenant, au bureau de l'Echo de Fourvière, place Bellecour, 26, tous les jours non feries, le matin, de 8 à 10 heures; le soir, de 1 à 3 heures et de 6 à 8 heures. Adresser lettres chargées et mandats au Secrétaire de l'Echo de Fourvière.

Un appel est fait aux cours généreux en faveur de la souscription ouverte pour les malades dans les colonnes de l'Echo de Fourvière. Nous devons ajouter que le train de la rive droite s'arrêtera à la gare de Payraud à 11 heures 14 m pour prendre les pèlerins qui en auront prévenu le Comité.

1 C'est dans ce train que devront prendre place les malades.

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix: UN franc

PHILODERME INDIEN

Une lotion matin et soir guérit en un mois FEUX DU VISAGE BOUTONS, ACNÉ LYON, MAZADE et DALOZ, et dans les principales pharmacies.

POUDRE MAZADE & DALOZ

14, RUE D'ALGÉRIE, LYON La seule infailible pour détruire les CAFARDS S'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau. Vente chez MM. les Pharm. Droguistes et Epiciers.

GRAINS DE BAREZIA

POUR DÉTRUIRE LES

RATS

LYON, 14, rue d'Algérie

Vente: Pharm., Drog. et Epic. Exiger un rat sur la boîte.

VIENDE DE PARAÎTRE: Le Choléra en France

EN 1884

Remèdes préventifs naturels et surnaturels PAR CH. DE BEAULIEU

Brochure in-18 nris de 36 p., 25 cent.

LE CHOLÉRA EN FRANCE

Cette petite brochure contient toutes les prescriptions hygiéniques recommandées par les Sociétés médicales et une foule de recettes particulières que l'auteur a recueillies dans les livres de médecine et dans les journaux ou qui lui ont été directement communiqués par diverses personnes et des missionnaires. Veut-il ce qu'il appelle les remèdes naturels. Tout le monde peut les employer soi-même.

Les remèdes surnaturels sont des prières spéciales et des invocations aux saints que Dieu a doués d'une vertu particulière contre les maladies épidémiques. On trouve dans ladite brochure ces prières et les noms de tous ces Saints et Saintes, avec les invocations que la piété et la foi doivent leur adresser.

Nous félicitons sincèrement l'auteur d'avoir fait ce petit écrit sous cette double pensée. Il est appelé sans doute cette parole du célèbre médecin Ambroise Paré: « Je le salue, disait-il d'un malade en son vieux langage, Dieu le guérit. » De fait, que sont les médecins et les médecines, si Dieu n'y met la main?

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 fr., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr. édition 1re, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT UN AN (à partir du 1er janvier)

PARIS, 14 fr.; DÉPARTEMENTS, 16 fr.; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr.; DÉPARTEMENTS, 22 fr.; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.